UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

DSC
Service
Social
Etudiants

Campus du Solbosch
Av. F. Roosevelt, 50 CP 185
1050 Bruxelles
+32 (0)2 650 20 14
sse@ulb.be

DEMARCHES A SUIVRE POUR INTRODUIRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU SERVICE SOCIAL ÉTUDIANTS

ANNEE ACADEMIQUE 2022-2023

Du 22 août 2022 au 28 avril 2023

1) Rendez-vous sur votre portail Mon ULB, dans la rubrique « Mon secrétariat virtuel » ➔ « Ma situation financière » ➔ « Ma demande d'aide financière » ➔ « **dossier au Service Social Etudiants** »

2) Remplissez le **questionnaire** afin de savoir si vous entrez dans les critères d'accès à notre service.

3) Si vous répondez à l'ensemble des critères d'accès, vous pouvez alors compléter le **formulaire** de demande d'aide financière.

4) Une fois ce formulaire complété, vous serez redirigé vers une plateforme pour numériser tous les documents nécessaires.

Une fois le formulaire complété ET tous les documents numérisés, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : sse@ulb.be

NB : sans l'envoi de cet email, votre demande ne sera pas traitée !!!

Veuillez indiquer dans votre mail :

- **Nom, prénom et numéro de matricule ULB**
- **Votre numéro de téléphone**
- **L'objet de votre demande**

Attention, les demandes d'aides financières sont à envoyer

à partir du 22/08/2022

Aucune demande ne sera traitée avant cette date !

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

DSC
Service
Social
Etudiants

Campus du Solbosch
Av. F. Roosevelt, 50 CP 185
1050 Bruxelles
+32 (0)2 650 20 14
sse@ulb.be

LISTE DES DOCUMENTS A NUMERISER SUR VOTRE PORTAIL MONULB

Etudiants européens

Après avoir complété le formulaire, tous les documents demandés ci-dessous sont à numériser dans l'onglet « *Mon secrétariat virtuel* ➔ *Ma situation financière* ➔*Ma demande d'aide financière* ➔***dossier au Service Social Etudiants*** ».

- Une composition de ménage de mon pays d'origine datée entre le **1er juillet 2022 et le 31 octobre 2022**. Si celui-ci n'en délivre pas, je complète le document du Service Social Etudiants :
  - ⇨ Vous trouverez le document via le lien suivant : https://www.ulb.be/fr/aides-financieres/composition-de-menage-pour-les-etudiants-europeens
- Une copie **recto-verso** de ma carte d'identité
- Une copie de ma carte européenne d'assurance maladie si pas de mutuelle en Belgique.
- Les preuves de paiement de mes abonnements STIB - De Lijn – TEC - SNCB.
- Une copie de ma carte bancaire **belge**.
- Preuve d'achat de votre abonnement ULB Sport **2022-2023** (facultatif).
- Le document délivré par l'administration fiscale de mon pays concernant les **revenus de l'année 2020** (ex : avis d'imposition en France, Modello 730 en Italie, …).
- **Si j'ai introduit une demande d'allocations d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)** :
  - L'accusé de réception reçu par mail de la part de la FWB **ou** preuve d'envoi par recommandé si demande faite via courrier postal.
  - La notification avec la décision définitive si elle est déjà connue (positive ou négative).
- **Si j'ai introduit une demande d'allocations d'études dans mon pays d'origine** (ex : CROUS en France, …) :
  - L'attestation de mon statut de boursier **ou** non boursier.
- **Si je réalise un échange ou un stage durant l'année académique en cours :**
  - Mon contrat de mobilité ou la convention de stage.
  - Mon contrat de bail sur place.
  - Frais de transport
- La preuve d'inscription de mes frères et/ou sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur pour **2022-2023**.
- Une attestation reprenant le **détail du montant global** octroyés par l'Etat (ex : CAF en France)

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

ULB

DSC
Service
Social
Etudiants

Campus du Solbosch
Av. F. Roosevelt, 50 CP 185
1050 Bruxelles
+32 (0)2 650 20 14
sse@ulb.be

- **Si mes parents sont divorcés :**
  - Le jugement ou tout document attestant de la participation financière du parent dont je ne suis pas à charge (jugement du Tribunal de la famille, extrait de compte, …).

- Attestation sur l'honneur à faire compléter par les parents (chaque parent).
  - ⇨ Vous trouverez le document via le lien suivant : https://www.ulb.be/medias/fichier/declaration-sur-l-honneur-contribution-financiere_1657180565432-pdf?ID_FICHE=8683&INLINE=FALSE

- Toute preuve attestant d'un changement de situation financière depuis 2020 (retraite, chômage, décès, …)

- Un résumé de ma situation **financière et familiale**. Vous devez personnellement rédiger un document où vous expliquez votre situation actuelle.